

Assemblée générale du Ski-club Eclair du 4 novembre 2016

Martigny-Croix, salle du Genépi – 19h00

Comité :

Président :	Johann Delasoie
Vice-Président :	Bertrand Rouiller
Caissière :	Sylvie Rossoz
Membre :	César Saudan
Secrétaire :	Valérie Moulin

Ordre du jour :

1. Contrôle des présences
2. Approbation du PV de l'AG 2015 disponible sur le site Internet du ski-club
3. Lecture et approbation des comptes de l'exercice 2015/2016
4. Rapport des vérificateurs
5. Rapport du Président
6. Modification des statuts (nomination Présidence)
7. Proposition du comité (cotisation pour famille/sorties familiales)
8. Programme de la saison 2016/2017
9. Admissions/démissions
10. Divers

A 19h04, notre Président Johann Delasoie, déclare ouverte la 87^{ème} assemblée générale du ski-club Eclair en annonçant la présence de 21 membres et 2 futurs membres, ainsi que de 4 membres du comité. Il excuse Sylvie, la caissière du club, pour son absence.

Le président se réjouit de la présence d'Ulysse Saudan, membre d'honneur ainsi que de celle de Marcel De Cristofaro, président d'honneur.

1. Contrôle des présences et lecture de l'ordre du jour

Johann annonce qu'une trentaine de membres se sont excusés et les en remercie. Il s'agit de : De Cristofaro Frédérique, Bonomi Tom, Darbellay Mina, Voutaz Christelle, Ramaz Mariette et Gilbert, Voutaz Joelle, Veuthey Emmanuel, Rouiller Emmanuelle, Rouiller Flavien, Pierroz Jean-Marie, Giroud Vincent, Rossoz Sylvie, Frossard Ulrich, Pierroz Eric, Rouiller Floriane, Sarrasin Gratienne, Ramuz Laetitia et leurs familles.

Le président demande si quelqu'un souhaite modifier l'ordre du jour. Personne ne se manifestant, ce dernier est donc accepté à l'unanimité par les membres présents.

2. Approbation du PV de l'AG 2015

La parole est donnée à la secrétaire qui demande aux membres présents à l'assemblée si l'un d'entre eux désire que le PV de l'AG 2015 soit lu. Aucun membre présent ne se manifeste. Le PV de l'AG 2015 est approuvé à l'unanimité.

3. Lecture et approbation des comptes de l'exercice 2015/2016

Recettes : 6649,90

Dépenses : 6021,17

Bénéfice : 628,73

Possibilité de consulter ces chiffres et les comptes en général dans le classeur mis à disposition.

Les RECETTES se répartissent de la manière suivante

Cotisations : 6605 frs, soit 370 francs de moins que pour l'année 2014-2105 (6975.-)

Sorties juniors : 44,90 frs ; mais les moniteurs qui ont accompagné nos juniors se sont vus offrir un souper de remerciement, qui a coûté 400 frs au club.

Le bénéfice de cette année est donc à mettre sur le compte de DEPENSES moins importantes que l'année dernière :

1. La sortie de **2 jours à Gressoney** a coûté au club 1081,91 frs, soit 54,09 frs par participant.
2. La première **sortie familiale à Grimentz** a coûté 787,70 frs.
3. La 2^{ème} **sortie familiale en Italie, à Courmayeur**, présente un excédent de dépenses de 1073,80 frs.
4. La 3^{ème} **sortie familiale, à Loèche** a coûté 748,50 frs.
5. Le **concours** nous coûte 1119,74 frs, soit près de 620 frs de moins que l'année dernière ; le petit bénéfice du bar reste stable, mais nous avons économisé le montant du karaoké, puisque 2 jeunes du club s'en sont occupés pour une gratification de 50.- chacun. Le comité les remercie encore. Les charges principales restent les 400 Euros à ESF pour l'organisation de notre course, et les prix du concours chez Valgravure, pour un montant de 671,40 frs.
6. Enfin, la **sortie d'été** a coûté 203,70 frs, pour une participation d'une quarantaine de personnes, soit environ 5.- par participant.
7. **Les divers** représentent un excédent de dépenses de 2452,70 frs ; outre les frais d'impôts, internet et d'assurances, etc... les charges principales sont la brisolée pour

570 frs, déduction faite évidemment de la participation demandée, et le souper des moniteurs, dont j'ai déjà parlé, pour un montant de 400 frs.

Fortune

En conclusion, la fortune du club s'élève au 1^{er} novembre 2016 à 28'949,83 francs

Sylvie, caissière du ski-club

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

4. Rapport des vérificateurs de comptes

Ariane Pont est invitée à présenter le rapport des vérificateurs de comptes, M Pierre-Yves Guex et elle-même. Ces derniers déclarent accepter les comptes tels que présentés. Ils sont remerciés par le président.

Les comptes 2015/2016 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

5. Rapport du Président

Sorties juniors :

- modification de l'agenda initial -> 2 sorties juniors se sont déroulées en décembre au lieu d'une seule. Le nombre élevé de participants nous montre que cette proposition a convaincu puisque 94 enfants ont participé aux 4 sorties juniors de l'année alors que durant la saison 2014-2015, 52 enfants ont participé aux 3 sorties qui ont eu lieu, la dernière ayant été annulée pour cause de manque de participants.
- Une adaptation des prix des sorties juniors doit être effectuée pour la saison à venir. Cela s'explique par le fait que nous ne bénéficions plus de prix de groupe pour les transports en train et les abonnements, car un grand nombre d'enfant détiennent l'abonnement à Télé Verbier (offre de la commune). Il se trouve également que la majorité des moniteurs présents aux sorties ces dernières années n'ont pas d'abonnement à Téléverbier.
Les prix sont fixés à 20.- (au lieu de 15.-) pour les enfants avec abonnement à Téléverbier et restent à 35.- pour les enfants sans abonnement.
- Cette saison s'est encore déroulée dans une très bonne ambiance, avec de nouvelles frimousses et sans blessure.
- Je remercie une fois de plus les moniteurs qui se sont engagés pour nos jeunes et qui contribuent à cette bonne ambiance. N'hésitez pas à me contacter si vous êtes intéressé à vous joindre à nous lors de ces sorties. Sachez que les jeunes, dès 16 ans, peuvent également venir comme accompagnant, tout comme Thomas l'a fait cette saison.

Sorties familiales :

- Sur les 4 sorties agendées, 1 a été annulée et n'a pas pu être reportée car le week-end suivant était celui prévu pour le concours.
- La fréquentation à ces 3 sorties a été faible, avec 60 participants au total.

- Au vu de cette faible fréquentation ainsi qu'au grand nombre de membres possédant un abonnement à Téléverbier, les prix indiqués sur les courriers qui seront envoyés la saison à venir, seront les prix coutants avec éventuellement une bonne surprise aux caisses des stations s'il est possible de bénéficier d'un prix de groupe.
- Le comité s'excuse encore pour les quelques petites erreurs commises lors de ces sorties qui sont sans doute déjà pardonnées. Elles nous permettront de faire mieux la saison prochaine.

Sortie ado : nouveauté de la saison

- Les 12 participants ayant participé à cette sortie représentent pratiquement la moitié des jeunes du club concernés. Après la sortie ils ont manifesté leur satisfaction et leur motivation quant à ce que cette sortie se réitère.
- Cette sortie nous a permis de retrouver avec plaisir des jeunes qui, pour la plupart, ne participent plus aux sorties juniors ou familiales et qui peuvent ainsi profiter également des activités de notre club.

Sortie 2 jours :

Malgré une météo peu clémente, le vent modéré a, cette année, permis à 20 participants de découvrir les pistes du domaine de Gressoney et ainsi brûler une petite partie des calories ingurgitées aux pantagruéliques repas et buffets de l'hôtel.

Sortie d'été :

La sortie d'été a été belle avec 39 inscrits qui, pour la grande majorité, ont gravi les marches des gorges du Dailley et ont bénéficié de l'apéro puis du repas au couvert de Planajeur.

Cette saison, le club a enregistré 299 inscriptions sur les 12 activités organisées, y compris la sortie nocturne et le concours, soit une moyenne d'environ 25 personnes par sortie.

- Les comptes sont bons et la caisse du club en bonne santé comme vous l'a dit César, ceci entre autre grâce à la Commune de Martigny-Combe qui continue à nous verser des subsides et contribue aux frais de nos sorties juniors, ce qui nous permet ainsi de conserver des prix attrayants. Merci à eux.
- Je remercie également Yvan Vouillamoz pour la tenue et pour la modernisation en cours du site internet du ski-club.
- Merci encore à Marcel pour l'organisation de notre sortie 2 jours à Zermatt les 4 et 5 février prochain. Pour ceux qui ne se seraient pas encore inscrits, il reste des places !

Je remercie tout particulièrement les membres du comité pour leur travail et pour leur investissement dans la réattribution de certaines tâches au sein du comité. Ils ont su m'épauler dans ma première année de présidence en comblant un ou deux petits oublis de ma part. C'était encore une fois un vrai plaisir de travailler avec eux cette année.

Johann, Président du ski-club

6. Modification des statuts

Suite à la remarque d'un membre lors de l'assemblée générale de 2015, le comité propose de rajouter un sous-point dans l'article 12 des statuts afin que le Président soit élu par l'assemblée générale, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

ART.12 « les compétences de l'assemblée générale »

- l'élection de la Présidence

L'assemblée accepte à l'unanimité la modification des statuts.

7. Propositions du comité

Prix cotisation familles

Pour rappel la cotisation annuelle s'élève actuellement à 40.- pour les adultes ou pour le 1^{er} d'une famille si aucun adulte n'est inscrit au club et de 15.- pour les enfants jusqu'à 16 ans.

Pour exemple, si une famille est composée de 2 adultes et 2 adolescents de plus de 16 ans, le prix de la cotisation annuelle s'élève à 160.- Si une famille est composée de 2 adultes, 1 ado et 1 enfant, le prix est de 135.-

Afin de garder un maximum de familles et de jeunes au sein du club, le comité propose donc de fixer une cotisation annuelle maximale à 120.-

Après calcul, la perte financière pour l'année en cours serait de 160.-

La proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Organisation des sorties familiales

Point 1 : Le comité propose à l'assemblée de réduire le nombre de sorties familiales à 3 sorties par année au lieu de 4 et de maintenir 1 sortie ado comme celle proposée au mois de janvier dernier.

Après discussion entre certains membres présents et le comité, l'assemblée décide à l'unanimité de garder les 4 sorties familiales et de maintenir 1 sortie ado.

La 4^{ème} sortie familiale sera rajoutée au calendrier proposé par le comité. Elle aura lieu le 4 ou le 5 mars 2017.

Point 2 : Le comité propose à l'assemblée d'annuler les sorties familiales lorsqu'elles ne peuvent pas avoir lieu pour des raisons météorologiques ou d'enneigement au lieu de les reporter au week-end suivant comme c'est fait actuellement.

L'assemblée accepte à l'unanimité la proposition d'annuler les sorties familiales lorsqu'elles ne peuvent pas avoir lieu.

Point 3 : Le comité propose à l'assemblée d'annuler les sorties familiales s'il y a moins de 12 personnes inscrites. Il explique que les coûts de transport sont trop élevés pour un petit nombre de personnes. Une autre solution pourrait être de louer un ou deux minibus (9 places) mais le comité ne trouve pas cette solution idéale du fait que ce serait à une ou deux des personnes inscrites à la sortie de conduire le/les véhicules. Il précise également que

jusqu'à maintenant, lorsqu'uniquement quelques personnes se sont inscrites, le responsable de la sortie a contacté par téléphone chaque inscrit afin de planifier la sortie en voiture ou de l'annuler. Le comité trouve ce fonctionnement compliqué et astreignant pour la personne responsable de la sortie.

La proposition d'annuler les sorties familiales lorsque moins de 12 personnes sont inscrites est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

8. Programme de la saison 2016/2017

Pour ce qui est du programme, voici ce qui est proposé par le comité :

samedi 10.12.2016	Sortie juniors 1
samedi 17.12.2016	Sortie juniors 2
dimanche 08.01.2017	Sortie familiale 1
samedi 14.01.2017	Sortie juniors 3
samedi 21.01.2017	Sortie familiale 2
samedi 28.01.2017	Sortie ado dès 14 ans (2003 et avant)
samedi 4 et di 5.02.17	Sortie deux jours
samedi 11.02.2017	Sortie juniors 4
dimanche 19.02.2017	Sortie familiale 3
vendredi 17.03.2017	Sortie raquettes/peaux de phoque
samedi 25.03.2017	Concours interne
samedi 01.04.2017	Réserve concours interne
dimanche 20.08.2017	Sortie d'été
vendredi 03.11.2017	Assemblée générale

Suite à la décision prise au point 7 de l'ordre du jour, la 4^{ème} sortie familiale aura lieu le samedi 4 ou le dimanche 5 mars 2017.

Les lieux proposés pour les sorties familiales sont : Courmayeur (ado), Nendaz (famille spécial plus jeunes), Flégère-Brévent, Lauchernalp, Morgins, Vercorin. Les lieux seront choisis en cours de saison en fonction de l'enneigement dans chaque région.

En ce qui concerne la sortie 2 jours qui aura lieu les 4 et 5 février 2017, 40 places ont été préservées auprès de l'hôtelier qui accueillera les participants. Le délai d'inscription est fixé au 18 décembre 2016. A cette date, le comité devra effectuer la réservation définitive. Actuellement 12 personnes se sont inscrites.

9. Admissions/démissions

La parole est donnée à Valérie qui nous annonce que nous avons le plaisir d'accueillir dans notre société 23 nouveaux membres qui sont les suivants :

PIERROZ Christophe, Anne, Manon et Maé, COPT Eloïse, SAUDAN Jeanne, SAUDAN Samuel et Luca, BAUDAT Sarah, ROUILLER Audrey, Emma et Olivia, JONNERET Mallaury, DELASOIE Zélie, MOULIN Tom, SAUDAN Maxime, VOUTAZ Lilo, GIROUD Lionel ainsi que DARIOLY Natacha, BONOMI Tom, DARBELLAY Mina et VEUTHEY Emmanuel et Ethan qui sont eux domiciliés sur la commune de Martigny. Leurs demandes d'admission sont acceptées par l'assemblée générale.

Les 14 démissionnaires pour cette année sont :

MARIAUX Florent, MICHELLOD Leila, Luna et Laël, GRANGES Florine, SAUDAN Hermine, MEICHTRY Claude-Alex, Myriam, Maëlle et Lorick, BALDUCELLI Cristel, ROUILLER Floriane, Nathan et Gaëtan.

CRETTON Bernard et Agnès sont radiés pour non paiement des cotisations pour la deuxième année consécutive.

Pour la saison à venir le ski-club Eclair comptera 217 membres (+7 par rapport à 2015 alors que l'année dernière le club en avait perdu 13).

10. Divers

Le comité étant toujours à la recherche de solutions afin d'augmenter le nombre de participants aux sorties familiales, le président annonce que le comité proposera, dès à présent, certaines sorties familiales dans des stations plus proches de chez nous et/ou proposant des activités pour les plus jeunes. Il s'adresse ensuite aux membres présents afin de savoir si quelqu'un souhaite faire des propositions afin d'améliorer le fonctionnement du club. Il demande également si quelqu'un désire encore s'exprimer.

Personne ne se manifeste, l'assemblée est donc levée à 19h49, avec les remerciements du président et dans la joie de partager une brisolée chez Raph.

PV tenu et rédigé par Valérie Moulin